

**AVIS DU CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL D'OCCITANIE**  
art. L.411-2 du code de l'Environnement

Référence du projet : 2026-00610-051-001

Dénomination du projet : Demande de dérogation pour la capture et suivi d'espèces protégées

Bénéficiaire (s) : M Guillaume SANCERRY ADASEA32

Lieu des opérations : Ensemble du département (32)

Espèces protégées concernées : Grenouille verte *Pelophylax sp*

**MOTIVATION ou CONDITIONS**

**Contexte et méthodes :**

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les espèces du genre *Pelophylax* présentes sur le département du Gers, les demandeurs souhaitent capturer 100 individus maximum de Grenouilles vertes (espèces du genre *Pelophylax*) sur plusieurs sites. Les espèces du genre *Pelophylax* étant très difficiles à identifier d'un point de vue uniquement morphologique, les demandeurs souhaitent coupler prise de photographies, enregistrement de chants et matériel génétique afin de maximiser les chances de déterminer les espèces présentes (*Pelophylax ridibundus*, *Pelophylax perezi* et *Pelophylax kl. grafi*).

Les captures se feront directement sur site à l'aide d'une épuisette, avec prélèvement génétique par écouvillon buccal, suivi d'un relâché immédiat des animaux. Le temps de manipulation est rapide et estimé à quelques minutes seulement. Cette méthode est considérée comme faiblement invasive sur amphibiens et permet d'acquérir assez de matériel génétique.

**Recommandations :**

Les demandeurs précisent que les manipulations se feront à mains nues humidifiées. Afin de limiter le risque de propagation de pathogènes, ainsi que le stress induit par la capture à mains nues d'amphibiens, le CSRPN demande de manipuler les animaux à l'aide de gants en nitrile non poudrés (bénéficiant également d'une légère action fongicide). Cela évitera le contact direct entre la peau des humains et des amphibiens, ce qui peut engendrer des modifications au niveau de leur microbiote.

Les demandeurs devront saisir également leurs données d'observation, reliées aux résultats génétiques, dans la plateforme GeoNat'Occitanie afin que ces dernières alimentent le SINP régional.

**Conclusion :** avis favorable

**AVIS :** Favorable  Favorable sous conditions  Défavorable

Présidence du CSRPN   
Présidence du GT ERC/DEP

Fait le : 6 mai 2026

Noms : James Molina et Jean-Louis Hemptinne

Signatures :

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized loop at the beginning, followed by the name 'Molina' written in a cursive script.A handwritten signature in blue ink, written vertically and slanted to the right. The name 'Hemptinne' is clearly legible in a cursive style.